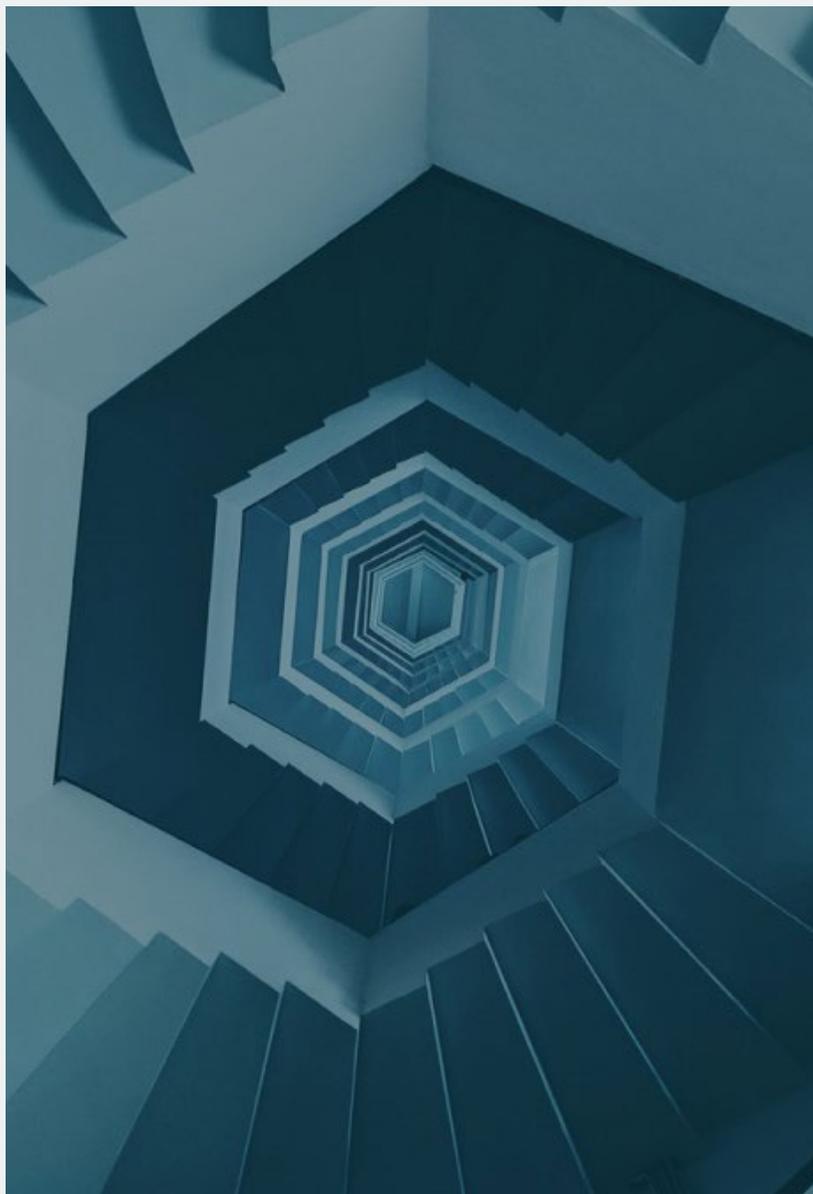




**RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**2023**



# Table des matières

<b>Enjeux &amp; stratégie</b>	<b>5</b>
Parallaxe en 2023	5
Parallaxe, un cabinet d'avocats pas comme les autres	6
Nos valeurs	9
Nos enjeux	10
Nos indicateurs	11
Notre impact sur les 17 ODD de l'ONU	12
<b>Maîtriser nos impacts environnementaux</b>	<b>14</b>
Enjeux et indicateurs	14
Management des émissions de gaz à effet de serre	16
Management de l'énergie	16
Mobilité bas carbone	16
<b>Consommer de façon responsable</b>	<b>17</b>
Achats durables	18
Réduction des déchets	18
Empreinte numérique	18
<b>Prendre soin de nos collaborateurs</b>	<b>19</b>
Bien-être des équipes	20
Inclusion et diversité	20
Développer les compétences	20
<b>Rayonner autour de nous</b>	<b>21</b>
Mécénat de compétences	22
Actions de sensibilisation	22
<b>Méthodologie</b>	<b>23</b>
Note méthodologique de pertinence	23
Note de réalisation du Bilan Carbone 2022	23
<b>Annexes</b>	<b>24</b>
Nos indicateurs de performance	24

Nous avons publié notre premier rapport de durabilité en 2021. Nous nous étions engagés à le mettre à jour en 2023. Le voici.

Ce travail a été réalisé par un cabinet externe indépendant, Smart2Circle, de concert avec le groupe de travail de Parallaxe. Ce tandem a coordonné toutes les actions depuis 2021.

Par ailleurs, en 2023, nous nous sommes engagés dans un processus de certification en "entrepreneuriat durable", sous le contrôle de la CCiLg. Il s'agit d'une certification de l'"Institut des Nations unies pour la formation et la recherche" - UNITAR.

Si, en 2020, nous avons choisi "nos ODDs prioritaires", la rigueur de la certification nous oblige à revisiter tous les ODDs et à prendre des mesures concrètes pour les atteindre. Nous poursuivons donc intensément notre démarche. Elle fait partie de la stratégie de l'entreprise.

Un sondage anonyme, réalisé au sein de notre équipe, montre, qu'avant la première année d'actions, l'engagement dans la démarche environnementale était "très faible" ou "moyen" à 75 % tandis que 25 % des personnes se sentaient "déjà engagées".

Après la première année d'actions, 67 % se sentent engagés "de manière forte" ou "très forte".

***Mais surtout, 58 % des personnes se sentent "mieux" ou "beaucoup mieux" depuis la mise en place du plan d'actions !***

Cela signifie que notre "mutation" a du sens et porte ses fruits.

Nous n'omettons pas les "points faibles". Notre enthousiasme a parfois été tempéré par des résultats inférieurs à nos attentes. À titre d'exemple, les nouveaux critères de l'ADEME en matière de télétravail ont bouleversé nos estimations de réduction de GES et les simulations que nous avons faites. Il s'agit à présent de ne pas nous décourager, d'affiner nos objectifs et de ne pas "baisser la garde".

Nous devons progresser sur la prévention des risques "psycho-sociaux", notamment la prévention du stress et du burnout, et continuer à améliorer la santé physique des membres de l'équipe.

Petit à petit, Parallaxe se transforme en un Cabinet d'avocats pérenne, robuste et confiant dans un monde incertain et changeant. Cette transformation peut être inspirante pour d'autres entreprises et d'autres cabinets d'avocats. Nous le souhaitons. Toutes nos publications sont disponibles sur notre site internet : [www.parallaxe-avocats.be](http://www.parallaxe-avocats.be)

Pour toute information complémentaire concernant cette démarche, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : [info@parallaxe-avocats.be](mailto:info@parallaxe-avocats.be)

## 3 ans plus tard ...





## Le message de François Boden

“Performance” ou “Robustesse” ? Lors de notre “Kick Off day 2024”, nous avons écouté le TEDx de Olivier Hamant. La performance à tout prix est fragile et nuisible. Il est impossible d’être performant “H24”. Cela provoque stress et épuisement. La performance ne peut être que très ponctuelle. La robustesse est naturelle. Elle repose sur la confiance, la solidarité, la complémentarité, le bon sens. Notre stratégie durable s’inscrit désormais dans cette “philosophie”. Notre démarche environnementale – au sens large – apaise l’équipe, améliore sa santé et la rend plus... efficace.

Quel paradoxe et quel changement par rapport aux “vieilles méthodes” de management. Les bénéfices de nos actions ne se limitent donc pas à une simple “réduction des émissions de CO2e”, mais ils sont humains et sociaux. Ils dépassent le périmètre de notre cabinet d’Avocats. Ils renforcent la confiance de nos clients. Ils commencent à inspirer nos confrères. Nous espérons que notre démarche vous inspirera également. En tout cas, nous persévérons.

Bonne lecture.

## Parallaxe en 2023

**2<sup>e</sup>**  
**Bilan Carbone**  
finalisé sur l'année 2022



**464** heures  
de formations suivies  
par notre équipe

**4** midis durables  
organisés

**2.490** km  
parcourus à vélo

**6** conférences  
animées sur les enjeux  
environnementaux

# Parallaxe, un cabinet d'avocats pas comme les autres

PARALLAXE est un cabinet d'avocats établi à Liège, en Belgique. Nous pratiquons essentiellement le droit commercial, le droit de la construction, le droit de la responsabilité et des assurances, le recouvrement de créances et le droit social.

Nous fréquentons quotidiennement les Tribunaux depuis plus de 24 ans.

Nous pratiquons et encourageons les modes alternatifs de règlement de conflits et choisissons toujours la meilleure stratégie dans l'intérêt de nos clients.

## **Notre mission est de faciliter la vie des affaires de nos clients.**

Nous nous adressons aux PME's, indépendants, professions libérales, associations professionnelles et compagnies d'assurances actives en Belgique.

Notre cabinet est actif dans 7 domaines d'expertise.

### **Le droit de la construction**

Parallaxe bénéficie d'une expérience avérée en droit de la construction. Cette matière concerne les obligations des architectes, des entrepreneurs, des sous-traitants, des bureaux d'études, des maîtres de l'ouvrage particuliers ou professionnels de l'immobilier. Notre expertise se traduit

souvent par le slogan : "Comment améliorer le bâtiment ? Et rapidement ?". Seuls des avocats spécialisés y arrivent. Nous faisons partie de ceux-là.

### **Le droit immobilier**

Matière complémentaire au droit de la construction, nous sommes actifs en droit du bail, droit de la copropriété, droit de superficie, du bornage ainsi qu'en contentieux de l'expropriation et des troubles de voisinage.

Vous apprécierez notre expertise lors de la rédaction et l'analyse de contrats de bail commercial ou de contrats de transactions par lesquels nous prévenons les litiges ou y mettons fin.

### **Le droit commercial**

Cette matière concerne au premier chef la résolution des conflits entre entreprises, mais également le droit des contrats de distribution, tels la franchise, l'agence ou la concession, les baux commerciaux, les cessions de fonds de commerce, les conflits de marques et de la propriété industrielle.

### **Le droit des sociétés**

Nous vous assurons une assistance complète à toutes les étapes de la vie des sociétés, depuis le soutien à la création d'entreprise et le choix de la forme juridique appropriée jusqu'à la rédaction des pactes d'actionnaires.

Nous accompagnons les entreprises en difficulté, que ce soit dans le cadre de procédures de réorganisation judiciaire, de faillite ou de liquidation.

### **Le droit des entreprises en difficulté**

Parallaxe s'appuie sur l'expérience de ses deux curateurs, Maître Olivier Evrard et Maître Isabelle Biemar. Que ce soit dans le cadre d'une procédure de réorganisation judiciaire, d'un accompagnement lors de difficultés financières ou d'une assistance vis-à-vis de créanciers. Ils soutiennent les clients et les conseillent avec justesse et pertinence.

### **Le droit des assurances et de la responsabilité**

Parallaxe vous accompagne dans les procédures liées à la responsabilité. Qu'il s'agisse de responsabilité contractuelle ou délictuelle, d'accidents de la route, d'incendies, d'accidents du travail ou de responsabilité professionnelle.

### **Le recouvrement de créances**

Cette matière est devenue une véritable spécialité du bureau. L'équipe utilise des outils informatiques performants de type SaaS (software as a service), mais surtout elle se distingue par des connaissances pointues des métiers des clients, des usages et des techniques juridiques appropriées à ces métiers. La réduction des DSO (days sales outstanding) de nos clients est un objectif constant.

**Notre équipe,  
le coeur de  
notre cabinet**



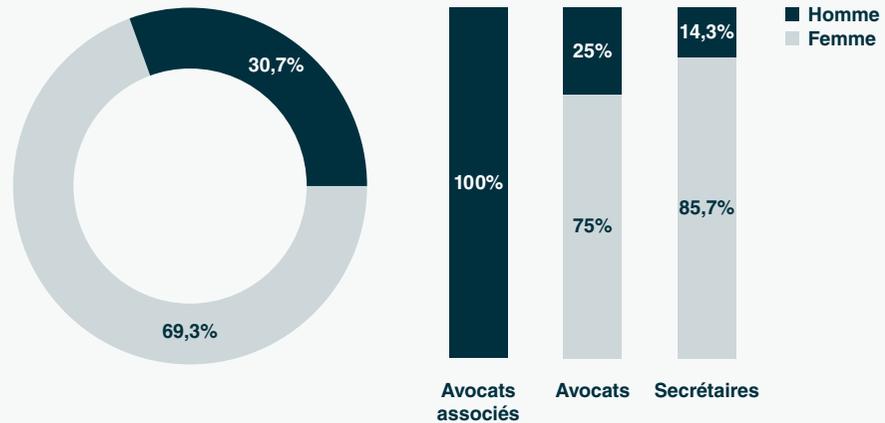
Chaque jour, nos collaboratrices et collaborateurs offrent le meilleur d'eux-mêmes pour satisfaire nos clients, dans le cadre d'une stratégie convenue et choisie.

Notre "Tribu" compte 13 femmes et hommes compétents, passionnés, dévoués et spécialisés dans leurs domaines de prédilection. C'est grâce à cette équipe enthousiaste que le cabinet Parallaxe est ce qu'il est : "un importateur de stress et un exportateur de confiance".

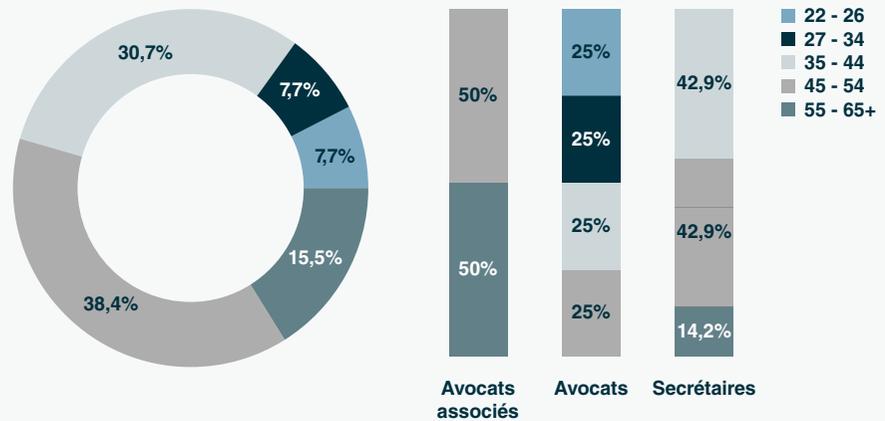


### La répartition de notre équipe :

#### Par sexe



#### Par âge



## Nos valeurs

Les valeurs constituent notre ADN. Elles ont émergé lors d'un processus collaboratif il y a plus de 15 ans.

### La pérennité

*« Nous construisons ensemble notre avenir. Pour nous-mêmes et pour les générations d'avocats et de secrétaires à venir. »*

Est pérenne ce qui dure dans le temps. « L'outil » PARALLAXE n'est pas un « one shot » construit pour assouvir les besoins à court terme de ses dirigeants. Le bonheur au travail, l'épanouissement, le développement intellectuel et l'acquisition de nouvelles compétences contribuent à la pérennité. La pérennité se décline aussi vis-à-vis des clients et des magistrats. Si la notoriété est positive, la relation avec les magistrats et les clients sera stable. Nous cultivons la fidélisation de la clientèle ainsi que la qualité juridique de nos écrits et plaidoiries.

### L'entrepreneuriat

*« Nous cultivons l'audace. Notre audace a du génie. »*

*« Entreprendre, c'est se déporter en avant »,* comme un skieur en haut d'une pente inconnue. Il y a un moment où il faut se lancer, avoir de l'audace. Les dirigeants doivent « sentir ce qui commence » et être avant-gardistes. Il faut voir ce qui se fait en dehors du barreau, ce qui fonctionne dans d'autres métiers et qui peut être « importé » dans la

profession. L'entrepreneuriat nous pousse à explorer de nouveaux territoires. Il nous oblige à garder l'esprit en éveil, à faire des liens entre des expériences et des professions qui, a priori, n'ont rien en commun avec le barreau.

### Le Professionnalisme

*« Nous avons choisi notre métier pour exceller. »*

Nous devons faire preuve de rigueur, de conscience professionnelle, de précision, de recherche de qualité et de concentration, tout en veillant au travail des autres au sein de l'équipe. Le professionnalisme concerne aussi la manière d'être au sein du groupe. Nous entretenons le professionnalisme « de métier » et « la façon d'être entre professionnels ». Pour un dirigeant, le professionnalisme concerne aussi la maîtrise des outils de gestion d'une PME. Être professionnel, pour tous, c'est aussi être en bonne santé et connaître les lois de la Nature et les causes du dérèglement climatique.

### La Responsabilisation

*« Notre avenir dépend de la qualité de notre travail, de la qualité de nos relations, de la qualité de nos initiatives. »*

La responsabilisation signifie « le fait de rendre responsable en faisant participer à la décision ». Chacun, dans sa sphère de compétence, doit pouvoir prendre des initiatives qui vont améliorer le Cabinet ou sa propre

condition de travail. Chacun doit connaître son champ d'action et en être responsable. Lorsque deux champs d'action se superposent, chacun doit communiquer, échanger et décider. La responsabilisation, c'est aussi se prendre en charge intellectuellement et physiquement. Aujourd'hui, il s'agit également d'être responsable de l'environnement et de la planète.

### L'épanouissement

*« Nous grandissons de l'intérieur. Chaque jour, nous sommes plus riches de nos savoirs et de nos relations. »*

Cette valeur se traduit par la métaphore « de la châtaigne » par opposition à celle de « la boule de billard ». La châtaigne a tous ses talents en elle, et, dans le bon contexte, elle se développe dans toutes les directions avec intelligence. Elle grandit. Elle crée un châtaignier qui, lui aussi, donnera des châtaignes. Elle est action et non réaction. La boule de billard est statique, sauf quand les événements la bousculent. Elle part alors dans une seule direction. Elle ne crée rien, ne grandit pas, n'a qu'un seul talent : rouler tout droit, puis s'arrêter. Elle est réaction et pas action. Le cabinet doit être un terreau fertile. Chacun doit pouvoir y trouver une possibilité de grandir intellectuellement et financièrement.

# Nos enjeux



## PRENDRE SOIN DE NOS ÉQUIPES

- BIEN-ÊTRE DES ÉQUIPES
- INCLUSION ET DIVERSITÉ
- DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES



## MAÎTRISER NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

- MANAGEMENT DES ÉMISSIONS DE GES
- MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE
- MOBILITÉ BAS CARBONE



## CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

- ACHATS DURABLES
- RÉDUCTION DES DÉCHETS
- EMPREINTE NUMÉRIQUE



## RAYONNER AUTOUR DE NOUS

- MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES
- ACTIONS DE SENSIBILISATION

# Nos indicateurs

Nous avons analysé les enjeux les plus pertinents. Nous avons dressé une liste de **42 indicateurs** de performance qui nous servent de boussole pour le suivi et la réalisation de nos actions. Nous ne sommes pas dans une course à la performance, qui peut être nuisible et oppressante, mais bien dans une philosophie qui nous permette de suivre nos progrès, nos réussites et nos échecs, d'année en année. Voici quelques objectifs et les indicateurs pertinents qui y sont associés. L'ensemble des indicateurs de performance figure en fin de document.

## Maîtriser nos impacts environnementaux

### Émissions de CO2e

Réduire de 20 % nos émissions du scope 1, 2 et 3 en 2025 par rapport à 2019

#### Enjeu :

Management des émissions de GES

### % de réduction de notre consommation de mazout

Réduire de 10 % notre consommation en 2026 par rapport à 2019

#### Enjeu :

Management de l'énergie

### % de km domicile-lieu de travail bas carbone (mobilité douce, partagée ou électrique)

20 % de mobilité douce pour toute l'entreprise à 2026

#### Enjeu :

Mobilité bas carbone

## Prendre soin de nos collaborateurs

### Score du bien-être en entreprise (évaluation Teamoo)

Atteindre un score de 75/100 en 2027

#### Enjeu :

Bien-être des équipes

### Nombre total d'heures de formation

Maintenir le nombre d'heures de formation des avocats à 180 heures et 280 heures pour les secrétaires

#### Enjeu :

Développer les compétences

### % du personnel ayant eu un entretien annuel

Atteindre 100 % en 2024 et ensuite 1 année sur 2

#### Enjeu :

Bien-être des équipes

## Consommer de façon responsable

### % de papier recyclé ou labellisé

100 % en 2026

#### Enjeu :

Achats durables

### Nombre d'heures de formation à l'empreinte numérique par collaborateur/trice

3 heures dès 2024

#### Enjeu :

Empreinte numérique

### % des déchets triés au sein du cabinet

Maintenir 100 %

#### Enjeu :

Réduction des déchets

### % de produits d'entretien éco-responsables

Atteindre 50 % en 2025 et 100 % en 2026

#### Enjeu :

Achats durables

## Rayonner autour de nous

### Nombre d'heures consacrées aux jeunes entrepreneurs du VentureLab

20 heures par an dès 2024

#### Enjeu :

Mécénat de compétences

# Notre impact sur les 17 ODD de l'ONU

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) — ou Sustainable Development Goals (SDG) — s'appuient sur les cinq grands piliers du développement durable : l'humain, la planète, la prospérité, la paix et la collaboration.

Ils servent de « boussole universelle » destinée à guider tous les êtres humains vers un monde meilleur. Ils appellent tous les niveaux de pouvoir et types d'organisations dans le monde à s'engager en faveur du développement durable et à mobiliser des ressources pour y contribuer. Les ODD sont devenus "la" référence de mise en œuvre d'actions de développement durable en entreprise.

Les « 17 ODD » ont été adoptés en 2015 par tous les États membres des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Chaque ODD est fondamental et tous sont interconnectés.

La matrice d'impact des ODD a été conçue dans le but d'évaluer les impacts de Parallaxe. Il s'agit des impacts positifs mais également des impacts négatifs qui sont engendrés par les activités du cabinet.

Cette analyse met en évidence les ODD prioritaires de notre activité.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Nos objectifs prioritaires



#### ODD 3 : Bonne santé et bien-être

Les avocats font face à des situations de stress élevé et à des risques psychosociaux importants en raison des exigences inhérentes à la profession. ("Importateurs de stress et exportateurs de confiance") ... Ce stress peut être contagieux et néfaste. La profession qui est plutôt sédentaire et utilise intensivement des écrans, peut affecter la santé mentale et physique de chacun. Cet ODD est au cœur de notre démarche de développement durable.



#### ODD 12 : Consommation responsable

Parallaxe s'est engagé dans une consommation responsable. À titre d'exemple concret, le cabinet envisage l'acquisition de matériel informatique reconditionné. Nous regroupons également les livraisons de consommables pour réduire les trajets de nos fournisseurs.



#### ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Le réchauffement climatique impacte toutes les entreprises. Parallaxe sensibilise son personnel et l'instruit par des actions concrètes : "fresque du climat", "fresque du numérique", "The Week"...sont des outils didactiques indispensables.



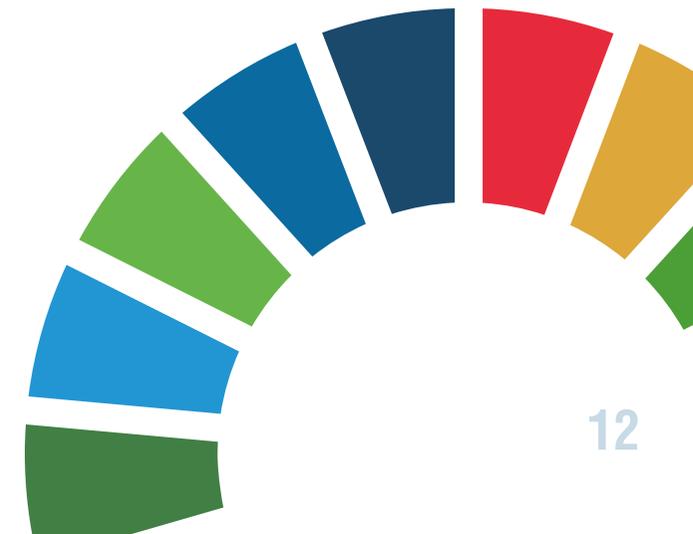
#### ODD 15 : Vie terrestre

Parallaxe contribue, à son échelle, à la préservation de la nature. Conscients que toute activité a un impact sur la biodiversité, nous nous efforçons de faire le nécessaire pour la protéger. Nous participons activement et financièrement aux projets d'agroforesterie avec la société PlantC et de préservation de lieux remarquables comme "Le Bois d'à Côté".



#### ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

Cet objectif est sans aucun doute le plus important pour notre cabinet. La justice est le cœur de notre métier, la gouvernance de Parallaxe se veut participative, l'écoute et le dialogue sont fondamentaux.





# Maîtriser nos impacts environnementaux

## Enjeux et indicateurs

Le GIEC est formel : en son rapport de 2021, il démontre que le réchauffement climatique est dû - "sans équivoque 10/10" - aux activités humaines. Les externalités négatives sont importantes : la pollution, les effondrements des espèces et de la biodiversité, l'extraction intensive de ressources et les émissions de gaz à effet de serre (GES). Conscient de cette situation mondiale, le cabinet Parallaxe veut contribuer à l'objectif de "neutralité" carbone à l'horizon 2050 porté par l'Union européenne. Depuis 2020, nous agissons en ce sens. À notre – petite- échelle, nous apportons notre pierre à l'édifice, avec la volonté d'inspirer d'autres entreprises.

Le bilan carbone complet est l'outil indispensable pour quantifier nos émissions. Il permet une comparaison rigoureuse de nos efforts d'année en année. Bien qu'il reste un "long chemin" avant d'atteindre nos objectifs environnementaux, nous sommes certains que chaque action compte.

Le bilan carbone 2022 nous a réservé des surprises. L'ADEME a affiné ses critères, notamment en introduisant les émissions de GES émanant du "télétravail", ce qui n'était pas le cas en 2019.

Nos simulations de 2020 étaient optimistes. Nous avons calculé que "80 jours de télétravail par an et par personne et un jour de mobilité douce par semaine" permettraient de réduire nos émissions de 11 tonnes de CO<sub>2</sub>e, passant de 91 tonnes à 80 tonnes.

Les nouveaux critères de l'ADEME, plus précis et réalistes, ont quelque peu entamé notre enthousiasme, en "introduisant" 8 tonnes de CO<sub>2</sub>e liées au télétravail. Mais nous disposons maintenant d'une vision plus réaliste.

Une PME, société de services de 13 personnes, a un faible impact en termes d'émissions de GES. Le défi est important car les marges de manœuvres - liées au métier d'avocat - sont limitées. Elles existent toutefois et nous ne négligeons rien.



### Management des émissions de gaz à effet de serre :

Nous poursuivons nos changements de comportement et mesurons nos émissions avec le logiciel belge TAPIO.

### Management de l'énergie :

Dans un contexte de crise énergétique et de déplétion du pétrole et du gaz, notre cabinet est attentif à ses consommations d'énergie et limite celles-ci.

Nous avons remplacé le chauffage au gaz par des pompes à chaleur.

Nous sommes également très attentifs à l'impact de la diminution, contrainte ou volontaire, des énergies fossiles sur les activités de nos clients.

Nous nous inspirons à ce propos des travaux du Shift Project et de Matthieu Auzanneau particulièrement du Rapport relatif **aux risques pesant sur l'approvisionnement futur en pétrole de l'Union européenne (UE) à l'horizon 2023 et 2025.**

**“La production pétrolière totale des principaux fournisseurs actuels de l'Union européenne risque de s'établir dans le courant de la décennie 2030 à un niveau inférieur de 10 à 20 % à celui atteint en 2019.”**

**Toutes les activités de nos clients seront impactées, de près ou de loin, par ces diminutions importantes.**

### Mobilité bas carbone :

Nous réduisons toujours nos déplacements au profit des modes de déplacement “doux” et alternatifs, (vélos, train, trottinettes...), tant dans le cadre de nos déplacements professionnels que pour les trajets entre le domicile et nos bureaux.

### Stratégie et objectifs

Dans le cadre de notre engagement environnemental, nous planifions des initiatives stratégiques pour les années à venir afin d'optimiser notre Bilan Carbone. Nous utilisons la plateforme informatique belge TAPIO pour “piloter” nos émissions. Nous entamons une transition progressive vers l'utilisation de véhicules électriques et davantage de mobilité douce. Les déplacements sont le principal facteur d'émission de gaz à effet de serre de notre cabinet, et nous nous engageons à favoriser les solutions qui réduiront cet impact, par exemple en nous faisant davantage remplacer par des confrères “locaux” pour les audiences administratives (remises, jugements par défaut, demandes d'expertises, autres demandes simples...) Nous envisagerons l'installation de panneaux photovoltaïques pour diminuer notre dépendance à l'électricité achetée sur le réseau.

L'objectif est double : impact positif sur notre empreinte carbone et avantage économique à long terme, en cohérence avec notre vision d'une gestion responsable et durable du bâtiment.

- Pour 2025, réduire de 20 % notre empreinte carbone du Bilan Carbone 2019.
- Effectuer au moins 20 % de tous les trajets domicile lieu de travail en mobilité bas carbone.

### Performances 2023

- 3 nouvelles pompes à chaleur
- Finalisation de notre deuxième bilan carbone
- 4.170€ : le montant consacré à des dons concernant des œuvres environnementales
- 2.490 km parcourus à vélo par les collaborateurs

## Management des émissions de gaz à effet de serre

“Historiquement”, ces enjeux sont au cœur de notre démarche. La mise à jour de notre deuxième Bilan Carbone s’inscrit dans cette progression. Bien que notre empreinte carbone soit faible au regard d’autres secteurs, nous agissons concrètement pour la réduire. Notre objectif est sérieux : une diminution de 20 % de notre Bilan Carbone d’ici 2025, sur la base des résultats de 2019. Le défi est stimulant, nous y arriverons !

Nous avons établi notre premier Bilan Carbone en 2020 sur la base des émissions de 2019. Nous le mettons à jour sur la base des émissions de 2022.

Les critères de l’ADEME ont changé, ils se sont affinés, notamment en intégrant les émissions du télétravail. Nous avons estimé qu’en pratiquant 80 jours de télétravail, par an et par personne, et en nous déplaçant 1 jour par semaine et par personne en mobilité douce, la réduction des GES serait de 11 tonnes de CO<sub>2</sub>e par an.

La réduction actuelle est inférieure à nos espoirs mais elle est normale sur la base des nouveaux critères et nous sommes satisfaits des résultats obtenus. Nos actions ont conduit à une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>e de 4,5 tonnes, soit une baisse de 5 %. Ces résultats encourageants montrent que nous sommes engagés sur

la bonne voie. Cependant, nous restons conscients que le chemin à parcourir est encore long.

Nous maintenons nos soutiens aux associations et entreprises à but environnemental comme PlantC ou “le Bois d’à Côté”. En soutenant PlantC, nous contribuons immédiatement à la préservation de la biodiversité et à la restauration des milieux agricoles. Nous finançons des projets belges et locaux. Nous avons également collaboré financièrement au projet “le Bois d’à Côté” qui a permis de préserver une zone de verdure près de Flémalle (Liège). Ce terrain qui était destiné à une promotion immobilière a été racheté par l’association qui l’a conservé en l’état (bois, sous-bois, centre d’interprétation...).

Nous avons également entamé une réflexion sur le choix de nos clients et fournisseurs. Leurs valeurs et leurs engagements dans un processus de développement durable deviennent des critères de sélection. Il s’agit d’une réflexion importante : pouvons-nous refuser des clients qui souhaitent travailler avec nous et négliger la rentabilité et la viabilité du bureau ? L’idéal serait de les convaincre de modifier leur business model à terme.

Nous vous renvoyons en page 23 de notre Bilan Carbone 2022.

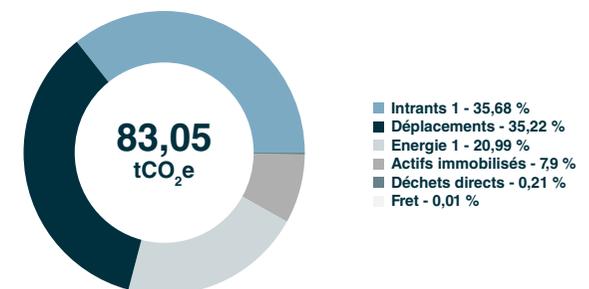
## Management de l’énergie

Dans la poursuite de nos objectifs, nous avons investi fin 2023 dans des pompes à chaleur, en abandonnant le chauffage par le gaz. Le bénéfice est double : économies d’énergie et réduction de notre dépendance aux énergies fossiles.

## Mobilité bas carbone

Nous encourageons également de manière croissante les déplacements à faible empreinte carbone. Ainsi, sur l’ensemble du cabinet, presque 2.500 km ont été parcourus à vélo en 2023.

## Résultat du Bilan Carbone



# Consommer de façon responsable

Notre société "surconsomme". Nous achetons, consommons, jetons, sans cesse. Notre Cabinet ne partage plus ce "système". Le B.A-B.A est de prolonger l'usage de nos équipements, de choisir des fournisseurs concernés, de choisir des filières de recyclage. Nous bannissons les emballages superflus. Nous optimisons nos livraisons de consommables.

## Achats durables :

Nos achats sont réfléchis. Tout le personnel est concerné et consulté en ce sens.

## Réduction des déchets :

Nous réduisons et trions nos déchets. Nous favorisons l'économie circulaire. Nous renforçons l'image de notre cabinet en ce sens.

## Empreinte numérique :

La transition vers le "Green IT" nous concerne au premier chef. Les outils numériques se multiplient: plateformes de recouvrement, plateforme d'intelligence émotionnelle, plateformes fédérales de données financières, bases de données juridiques, outils d'aides à la décision, protections et sauvegardes des données. Le chantier est important et nous y sommes très attentifs. Nous sommes signataires de la "Charte du numérique".



### Stratégie et objectifs

"Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas". C'est dans cet esprit que nous privilégions l'achat de produits durables et de haute qualité, en veillant à ce que chaque acquisition soit essentielle.

- Pour 2024, la nourriture chez Parallaxe proviendra à 100% de sources locales.
- Pour 2026, 30 % de nos achats informatiques seront issus de la filière reconditionnée.

### Achats durables

Il nous a fallu une année complète d'essais pour trouver un papier recyclé compatible avec nos imprimantes. Nous l'avons finalement découvert. Par ailleurs, nous avons consommé beaucoup moins de ramettes de papier qu'en 2019. Nous passons de 245 ramettes à 180 ramettes en 2022. Il en va de même pour les enveloppes avec une diminution de 1.000 enveloppes envoyées. Cela nous a permis, entre autres, de réduire de plus de moitié notre impact sur les déchets.

### Réduction des déchets

En début d'année, nous avons entrepris une évaluation objective de notre consommation d'emballages et des déchets. De petites actions ont un impact significatif. Elles sont "emblématiques" et "contagieuses".

Les avocats sont de grands consommateurs de café. Nous avons éliminé les emballages de café et opté pour une gamme légèrement plus coûteuse mais provenant d'une filière de production équitable et biologique. Les petits emballages, capsules de lait et sachets de sucre, ont été totalement éliminés.

Autre petite mesure simple : remplacer nos piles jetables par des piles rechargeables. Les dictaphones utilisés par les avocats consomment une grande quantité de piles, et à long terme, ce changement représente une économie significative.

### Empreinte numérique

Nous accordons une attention particulière à nos outils informatiques, en prolongeant leur durée de vie. Nous évitons de les remplacer prématurément tant qu'ils continuent de fonctionner efficacement. Rien n'a été acheté ni jeté en 2023.

### Performances 2023

- 100 % de notre café est désormais acheté en filière de commerce équitable « fairtrade » et est issu de l'agriculture biologique.
- Disparition de 100 % de nos capsules de lait et du sucre emballé pour réduire nos déchets.
- 100 % de nos piles jetables ont été remplacées par des piles rechargeables pour nos dictaphones.

# Prendre soin de nos collaborateurs

**“Je fais bien mon travail,  
si mon travail me fait du bien.”**

(Anne France Wéry - “L'hédo-performance”)

Comme évoqué précédemment, notre équipe est le pilier essentiel de notre cabinet. Sans nos collaborateurs, Parallaxe ne pourrait exister. Nous mettons tout en œuvre pour créer un cadre de travail optimal et apaisé. L'objectif est de permettre l'épanouissement de chacun en proposant un métier dynamique et agréable à vivre au quotidien. Nous prenons le temps d'écouter nos collaborateurs et proposons des activités sortant du cadre du travail pour apporter détente et décompression.

Nous veillons également à rehausser constamment l'expérience professionnelle de nos collaborateurs, par l'acquisition de nouvelles compétences et responsabilités. Nous sommes également convaincus que l'équilibre entre les sphères professionnelle et privée est essentiel. Cet équilibre est un moteur de performance et un engagement éthique de notre entreprise.

## Bien-être des équipes :

Nous sommes pleinement conscients des défis inhérents à notre métier et de leur impact sur le bien-être individuel. Nous promovons une communication ouverte au sein de l'équipe, et soutenons le développement professionnel continu de nos collaborateurs.

## Inclusion et diversité :

Nous nous efforçons d'assurer l'équité entre les différentes fonctions, en particulier en ce qui concerne les avantages et les opportunités de développement. Notre engagement consiste à créer un environnement où chaque individu est reconnu et valorisé pour ses différences, où l'égalité des chances est promue, et où la diversité des idées est activement encouragée.

## Développer les compétences :

Le développement des compétences est un levier de notre croissance professionnelle. Nous investissons dans la formation continue, encourageons l'acquisition de nouvelles compétences et favorisons un environnement d'apprentissage dynamique.



## Stratégie et objectifs

Après avoir initié des mesures visant à enrichir la qualité de vie de nos collaborateurs, notre prochain objectif est d'établir un système de suivi cohérent et détaillé. Cette stratégie de bien-être au travail comprendra une évaluation régulière des initiatives mises en place, une communication transparente des résultats et des ajustements basés sur des retours continus. L'objectif est de cultiver un environnement de travail où le bien-être est intégré dans la culture d'entreprise, contribuant ainsi au succès global et à la satisfaction de l'équipe.

- Pour 2026, atteindre un score bien-être moyen de 75/100 pour tous les collaborateurs.
- Pour 2024, que chaque avocat accède à minimum 30 heures de formation et 40 heures pour les secrétaires.

## Bien-être des équipes

Nous collaborons avec la CCIg dans le cadre de la certification en "entreprenariat durable". Nous avons élaboré un plan annuel de 10 actions fondé sur les objectifs de développement durable.

Plusieurs actions s'articulent sur les relations humaines. 4 "midis durables" ont été réalisés durant cette année. L'objectif était d'organiser un moment convivial sur le thème d'une alimentation équilibrée et locale. En second lieu, par groupe de 2 ou 3 personnes, les collaborateurs

étaient invités à discuter ouvertement de leurs avancées en matière de RSE.

Une des actions CCI menée à bien cette année est la mise en œuvre d'une stratégie pour aider et soutenir l'équipe à retrouver l'équilibre au travail. Un suivi régulier a été mis en place via la plateforme d'intelligence émotionnelle "Teamoo". Cet outil permet notamment de "mesurer" chez chacun : son énergie mentale, son énergie émotionnelle et son énergie physique. Il existe également d'autres indicateurs propres à l'équipe.

Nous avons également organisé 2 team-buildings pour souder l'esprit d'équipe.

## Inclusion et diversité

En 2023, nous n'avons pas réalisé d'actions particulières pour cet enjeu.

## Développer les compétences

Les avocats ont reçu plus de 280 heures de formation au total, soit près de 47 heures en moyenne par personne. En ce qui concerne les collaborateurs juridiques, plus de 180 heures ont été suivies, soit plus de 25 heures en moyenne par personne pour cette année 2023. Ces formations sont importantes dans la proposition de valeur de nos métiers. Elles permettent de garder un bon équilibre entre le travail et l'apprentissage de nouvelles compétences.

Outre ces formations professionnelles, l'équipe a suivi une formation d'une journée entière, aux "soins de santé et de premières nécessités" à la Croix Rouge.

## Performances 2023

- 4 midis durables ont été organisés où manger plus localement possible est le maître mot.
- 2 repas team-buildings en dehors du bureau.
- Chaque mois, tous les membres de l'équipe sont invités à partager leurs avis sur leur bien-être général grâce à l'outil d'intelligence émotionnelle Teamoo.
- Plus de 450 heures de formation.

## Rayonner autour de nous

Le partage de notre expertise avec le plus grand nombre est important. Nous poursuivons nos communications et nos expériences. Que ce soit en apportant assistance à de jeunes entrepreneurs, en offrant des opportunités de stage, ou encore en animant des conférences. Le rayonnement professionnel et “de RSE” de Parallaxe demeure un objectif déterminant.

Notre secteur est en mutation constante. Nous devons comprendre les aspirations des générations plus jeunes. La “Gen Z” accèdera bientôt aux postes de direction de nos clients et ...à la magistrature. Comme précédemment les générations X et Y.

### Mécénat de compétences :

Partager nos connaissances fait partie de notre mission. Nous voulons inspirer des changements positifs au-delà de notre cabinet, chez nos clients, nos partenaires et nos confrères.

### Actions de sensibilisation :

Nous partageons nos actions. Nous participons à des colloques. Nous organisons des conférences. Nous publions nos résultats et nos progrès. Nous assumons notre posture de “pionniers” dans une profession plutôt “conservatrice”.



## Stratégie et objectifs

Notre approche stratégique est claire : perpétuer et capitaliser sur l'élan que nous avons su créer il y a 4 ans, qui inspire et motive chacun d'entre nous. En utilisant des plateformes diversifiées telles que les conférences, les publications sur les réseaux sociaux et notre participation à des événements, nous élargissons notre cercle d'influence et sensibilisons un public grandissant. Que ce soit au sein de notre communauté immédiate le Barreau, ou au-delà, notre but est d'engager les esprits vers un avenir plus conscient et durable. Pour 2024, consacrer au moins 20 heures aux jeunes entrepreneurs du VentureLab.

Pour 2024, publier au moins une publication par mois concernant le développement durable.

## Mécénat de compétences

Le partage de connaissances est un moment magique de notre métier.

Nous consacrons gracieusement une partie de notre temps au soutien de jeunes entrepreneurs en partenariat avec le VentureLab, répondant ainsi à leurs besoins spécifiques comme la rédaction de contrats, de conditions générales de vente ou encore l'assistance en cas de litige.

D'autres moments sont dédiés à des jeunes réalisant leur travail de fin d'études. En 2023, trois jeunes ont pu bénéficier de cette assistance gratuite.

## Actions de sensibilisation

Nous avons participé au "Sommet des entrepreneurs" qui s'est tenu cette année à l'Opéra Royal de Wallonie. Parallaxe a contribué à ce projet ambitieux à hauteur de 1.500€. Outre ce temps de travail et les financements de ces événements, nous animons des conférences avec enthousiasme. François Boden, avocat associé depuis l'an 2000, a animé 6 conférences en 2023 sur les thématiques environnementales en lien avec le métier d'avocat. Nous pouvons mentionner une conférence lors du festival de la transition alimentaire « Nourrir Liège » ou encore une conférence donnée lors du colloque SDG's de L'UWE.

Nous soutenons également des associations comme "L'univers de Raph", une ASBL spécialisée dans l'aide aux parents d'enfants porteurs de handicap. Nous avons offert un soutien financier à la création de sa plateforme, doublé d'un partage d'expériences et de conseils en crowdfunding. En parallèle, une assistance juridique est proposée pour la rédaction des contrats et l'assurance de la conformité du site web avec les normes sur les cookies et le RGPD.

Pour renforcer notre impact, nous nous engageons à sensibiliser nos confrères, clients et fournisseurs aux valeurs du développement durable. Chaque mois, nous publions sur nos réseaux LinkedIn et Facebook un thème de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), en mettant en lumière les bonnes pratiques auxquelles nous contribuons.

## Performances 2023

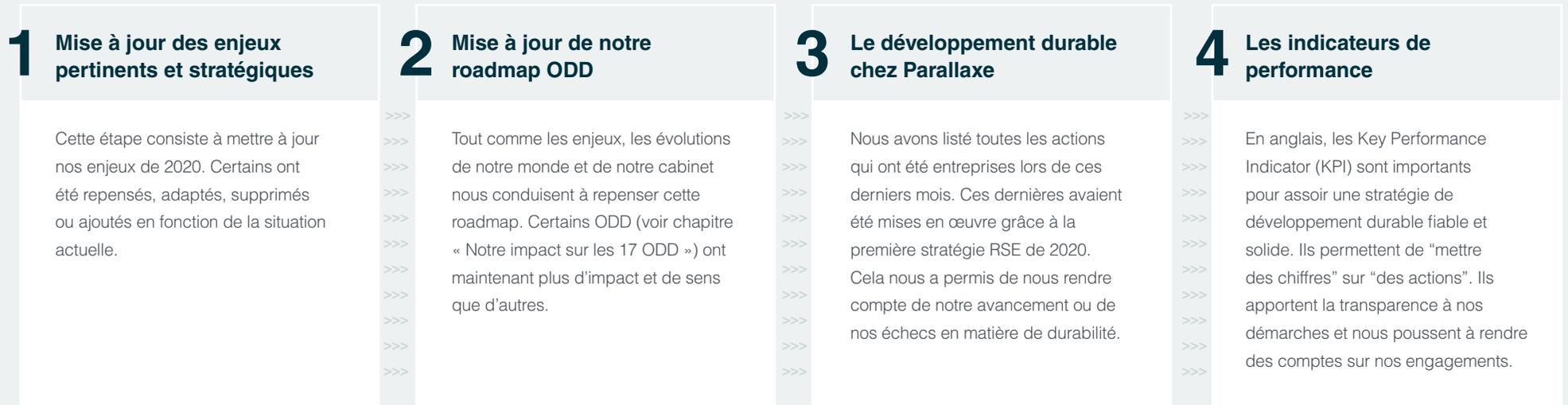
- 19 heures consacrées à la formation des chercheurs FR2B
- 6 conférences animées par François Boden
- 3 étudiants aidés dans le cadre de leur TFE

# Méthodologie

## Note méthodologique de pertinence

La pérennité est une valeur fondamentale de Parallaxe. Nous sommes convaincus que nos activités doivent être en adéquation avec les évolutions de notre société contemporaine.

Les piliers de notre démarche reposent sur **nos enjeux pertinents** liés au développement durable. Nous avons suivi un processus de plusieurs étapes précises afin d'identifier les enjeux importants de nos activités à court comme à long terme.



## Note de réalisation du Bilan Carbone 2022

Les Bilans Carbone ont été établis par le cabinet expert indépendant et certifié Smart2Circle selon la méthode Bilan Carbone. Cette méthode est compatible avec le Greenhouse Gaz Protocol (GHG Protocol). L'ensemble des activités, de toute notre chaîne de valeurs, est inclus dans le périmètre d'étude (Scope 1-2-3) sans exclusion.

Intégrer le scope 3 est indispensable, sans quoi, la démarche serait trompeuse et "cosmétique".

Résultats	
Bilan Carbone	Totaux des émissions de GES
2019	87 tCO2e
2022	83 tCO2e

Précision des scopes de l'année 2022		
Scope	Emissions de GES	Pourcentage
Scope 1	13 tCO2e	16 %
Scope 2	3 tCO2e	3 %
Scope 3	67 tCO2e	81 %

# Nos indicateurs de performance

les chiffres indiqués pour 2024 et après sont des objectifs

	Unité	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Consommer de façon responsable</b>											
<b>Achats durables</b>											
Pourcentage de papier recyclé ou labelisé pour toutes nos imprimantes	%	-	100 %	85 %	0 %	0 %	100 %	100 %	-	-	-
Pourcentage de livraison de nourriture locale pour le catering	%	-	-	-	100 %	100 %	100 %	100 %	-	-	-
Nombre de livraisons par fournisseur par an (hors catering)	Nombre	-	-	6	4	3	3	3	-	-	-
Pourcentage de produits d'entretien écoresponsables	%	-	-	-	-	50%	100 %	100 %	-	-	-
<b>Réduction des déchets</b>											
Pourcentage du matériel informatique remis dans un circuit d'utilisation en fin de cycle	%	0 %	0 %	0 %	100 %	100 %	100 %	100 %	-	-	-
Pourcentage des déchets triés au sein du cabinet	%	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	-	-	-
<b>Empreinte numérique</b>											
Nombre d'heures de formation à l'empreinte numérique par collaborateur	Nombre	-	0	0	3	3	3	3	-	-	-
Pourcentage d'achat numérique reconditionné	%	-	0 %	0 %	0 %	0 %	30 %	30 %	-	-	-
Nombre de TB stockés online	Nombre	-	-	1,6	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prendre soin de nos équipes</b>											
<b>Bien-être des équipes</b>											
Nombre d'activités écoresponsables par an	Nombre	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-
Score de bien-être en entreprise (évaluation Teamoo)	%	-	-	-	70	73	75	75	-	-	-
Nombre de jours de maladie par an	Nombre	-	-	94	-	-	-	-	-	-	-
Taux de rotation du personnel	%	-	-	0 %	-	-	-	-	-	-	-
Pourcentage du personnel ayant eu un entretien annuel	%	-	-	0 %	100 %	-	100 %	-	-	-	-
<b>Bien-être des équipes</b>											
% hommes avocats associés	%	-	-	100 %	-	-	-	-	-	-	-
% femmes avocats associés	%	-	-	0 %	-	-	-	-	-	-	-
% hommes collaborateurs	%	-	-	25 %	-	-	-	-	-	-	-
% femmes collaborateurs	%	-	-	75 %	-	-	-	-	-	-	-
% hommes secrétaires	%	-	-	14 %	-	-	-	-	-	-	-
% femmes secrétaires	%	-	-	86 %	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de stagiaires non-avocats accueillis en entreprise	Nombre	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1

	Unité	2021	2022	2023	les chiffres indiqués pour 2024 et après sont des objectifs						
					2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Développer les compétences</b>											
Nombre d'heures de formation des avocats	Nombre	-	-	282	180	180	180	180	180	180	180
Nombre d'heures de formation des secrétaires	Nombre	-	-	182	180	180	180	180	180	180	180
<b>Maitriser nos impacts environnementaux</b>											
<b>Management des émissions de GES</b>											
Émissions totales de CO2e	tCO2e	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-
Émissions de CO2e Scope 1-2 (tonnes)	tCO2e	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Émissions de CO2e Scope 3 (tonnes)	tCO2e	-	67	-	-	-	-	-	-	-	-
Pourcentage de réduction du Bilan carbone (par rapport à 2019)	%	-	-	-	-	20 %	-	-	-	-	-
Montant consacré aux projets sociaux et environnementaux	€	-	-	4170	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'heures consacrées à des projets environnementaux	Nombre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Management de l'énergie</b>											
Nombre de kWh consommés au bureau par an	Nombre	-	-	10483,9	-	-	-	-	-	-	-
Pourcentage de réduction de notre consommation de mazout	%	-	-	-	-	-	10 %	-	-	-	-
Nombre de kWh produit par an	Nombre	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-
<b>Mobilité bas carbone</b>											
Km parcourus en vélo par an	Nombre	-	2484	2490	-	-	-	-	-	-	-
Km parcourus en train par an	Nombre	-	2275	3510	-	-	-	-	-	-	-
% de km domicile-lieu de travail bas carbone (mobilité douce, partagée ou électrique)	%	-	-	-	-	-	20 %	-	-	-	-
% de km professionnels bas carbone (mobilité douce, partagée ou électrique)	%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Rayonner autour de nous</b>											
<b>Mécénat de compétences</b>											
Nombre d'heures consacrées aux jeunes entrepreneurs du VentureLab	Nombre	-	-	0	20	20	20	20	20	-	-
Nombre d'heures consacrées à la formation des chercheurs FR2B	Nombre	-	-	18,5	-	-	-	-	-	-	-
Montant alloué au sommet des entrepreneurs	€	-	-	1200	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'heures consacrées aux étudiants dans le cadre de votre TFE	Nombre	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-
<b>Actions de sensibilisation</b>											
Nombre de conférences animées par François Boden	Nombre	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de publications LinkedIn sur le développement durable	Nombre	-	-	16	-	-	-	-	-	-	-

*« Vouloir arriver,  
c'est avoir fait la moitié du chemin ! »*

**Alfred Capus**

**parallaxe**  
cabinet d'avocats

Cabinet d'avocats Parallaxe sprl  
Quai de Rome 25 | BE-4000 Liège  
[info@parallaxe-avocats.be](mailto:info@parallaxe-avocats.be)